

CENT DESSUS DESSOUS



Dans les années 1920, le député Berthillon est chargé de défendre un projet de loi délicat devant l'Assemblée. Mais très vite, tout va s'emballer. Le traditionnel trio vaudevillesque mari-femme-amant en apparence tout ce qu'il a de plus classique n'est pas celui que vous croyez... il semblerait qu'il y ait du monde dans le placard ! STROBO en a profité pour poser quelques questions à l'auteur Michel Heim.

Dans « Les dessous de la chambre bleue », vous prenez appui sur un fait réel, la loi Edouard Ignace votée en 1920 restera en vigueur jusqu'en 1967. Pourquoi cet événement a donné lieu à l'écriture de cette pièce ?

Ce n'est pas la Loi de 1920 qui m'a donné l'idée d'écrire *Les dessous de la chambre bleue*. En fait, j'avais envie d'écrire un vaudeville situé dans les années 20, où l'amant ne serait pas seulement celui de la femme, mais aussi celui du mari. L'idée que ce mari soit un député tout à fait respectable en apparence, m'a conduit à chercher une loi emblématique qu'il aurait pu défendre en 1920 ; ainsi ai-je découvert la Loi Edouard Ignace renforçant la répression de l'avortement et la contraception.

Plus que le mécanisme du trio séculaire propre au vaudeville, cette histoire est qualifiée d'amorale. En quoi est-ce le cas ?

On pourrait croire que le côté amoral de mon vaudeville provient du fait que la femme, déjà avancée en âge, collectionne les jeunes amants ou que le mari, secrètement attiré par les hommes, essaie de suborner son secrétaire, mais en réalité l'amoralité

de l'intrigue est tout autre ainsi qu'on le découvre au cinquième acte.

Le vaudeville est un délicieux prétexte pour évoquer des sujets de société du XX^e siècle comme l'évolution de la condition féminine et les mœurs. Comment avez-vous choisi de les traiter à travers cette pièce ?

Je fais dire à mes personnages des phrases qui font rire aujourd'hui, ce qui permet non seulement d'apprécier l'évolution des mœurs, mais aussi de comprendre l'origine des blocages que nous ressentons encore, qu'il s'agisse de l'égalité des entre les hommes et les femmes



ou de l'acceptation des différentes orientations sexuelles. Par exemple :

La femme : *Si les femmes avaient le droit de voter, nos députés ne pourraient plus proposer ce genre de Lois imbéciles.*

Le mari : *Je n'ose imaginer le genre de Loi auxquelles nous aurions droit. Dieu merci, en France on ne permettra jamais aux femmes de voter.*

Ces points sont toujours très actuels à l'aube de 2022, lorsque la pièce reprendra le chemin de la scène. Quel est votre regard sur ces débats ?

Il est évident que l'égalité des entre les hommes et les femmes est loin d'être acquise, ne serait-ce qu'au niveau des rémunérations. De même l'acceptation des différentes orientations sexuelles est bien souvent superficielle. Il faut plusieurs générations pour que les mentalités changent réellement en profondeur ; il est donc important de continuer à prôner l'égalité et le droit à la différence ou à l'indifférence. Cependant, je ne suis pas certain que, par leurs excès, certains mouvements militants servent les causes qu'ils prétendent défendre.

On aborde le sujet de l'homosexualité à travers la double vie cachée de ce trio de personnages. Pourquoi ?

Etant homosexuel assumé depuis longtemps (j'ai participé à la création du G.L.H. au milieu des années 70, et j'ai dirigé pendant près de trente ans la Compagnie Les Caramels fous pour laquelle j'ai écrit une douzaine de spectacles) j'aborde le sujet de l'homosexualité dans presque toutes mes pièces de théâtre ; ce qui est devenu banal aujourd'hui mais est souvent, traité de façon caricaturale dans les comédies. Même si au fond la situation est dramatique, comme celle de ce malheureux député qui tremble d'être « outé », je m'efforce de faire rire sans tomber dans les clichés faciles.

« Les dessous de la chambre bleue », à A la Folie Théâtre, du 4 février au 10 avril 2022.

STROBO MAG